

Comité départemental d'éducation pour la santé de Seine-Saint-Denis

Organisme associatif d'intervention auprès des populations et de formation professionnelle
Promotion de la santé - Education pour la santé - Prévention

1/29

Evaluation du programme 2020-2021

**« Développement des compétences des
professionnels et renforcement des
pratiques en éducation nutritionnelle »**

**Projet implanté au sein de deux communes de la
Seine-Saint-Denis :
Epinay-sur-Seine et Aulnay-sous-Bois**

- Financement du programme 2020-2021 : Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Programme conçu-mis en œuvre-évalué par le CODES 93 - Comité d'éducation pour la santé

VISION SYNTHETIQUE DU PROGRAMME SOUS FORME DE DIAGRAMME LOGIQUE D'IMPACT

« Développement des compétences des professionnels et renforcement des pratiques en éducation nutritionnelle »

Projet 2020-2021 implanté au sein de deux villes de la Seine-Saint-Denis et auprès des 33 professionnels

2.

RESSOURCES MOBILISEES

DES MOYENS HUMAINS

-Internes au CODES 93

conception + animation +
évaluation = 1 directeur + 1
formatrice consultante

-Partenaires

**indispensables à toutes les
phases du projet :**

Coordinateur ASV

Responsables de service des
Villes

DES MOYENS MATERIELS

une salle

Ordinateur+vidéoprojecteur

DES MOYENS FINANCIERS

Financement : Agence

Régionale de Santé Ile-de-
France

STRATEGIES ADOPTÉES POUR REPOUDRE A LA PROBLEMATIQUE DIAGNOSTIQUEE

DEMARCHE DE PROMOTION DE LA SANTE :

= renforcer les compétences
et le positionnement des
professionnels pour
développer des programmes
d'éducation nutritionnelle
= approche collective
d'éducation pour des
comportements favorables à
la santé globale

= pédagogie active lors des
animations, centrée sur les
professionnels apprenants

TRAVAIL MULTIPARTENARIAL INTERSECTORIEL :

Le programme a été conçu et
mise en œuvre en
partenariat avec les villes,
notamment les services
directement concernés

ACTIONS ANIMEES POUR REPOUDRE AUX OBJECTIFS

Au total,

2 actions de formations
animées auprès de 14
professionnels : Aulnay-sous-
Bois

2 actions de formation
animées auprès de 20
professionnels : Epinay-sur-
Seine

Thèmes priorités :

Education nutritionnelle,
CPS, méthodologie de projet

RESULTATS OBTENUS

Au total, **34 professionnels de 2
villes de la Seine-Saint-Denis
ont été formés à l'éducation
nutritionnelle – à la conception
et animation d'action auprès de
leurs populations cibles :**

- pour Aulnay : Aides à domicile
- pour Epinay : tout public,
principalement jeunes 12-16
ans de la ville

**Stabilité dans la composition
des groupes et dans
l'investissement des
professionnels**

Professionnels-structures partenaires impliqués :

Le partenariat engagé auprès d
Service de Maintien à domicile
d'Aulnay-sous-Bois et des divers
services d'Epinay-sur-Seine est
issue des partenariats anciens et
positifs avec les deux villes. Il
sera renforcé en 2021.

Les professionnels formés sont
satisfaits des ateliers et un
travail d'approfondissement
sera engagé

IMPACTS ET PERSPECTIVES PROGRAMMEES

- les professionnels formés ont :

- à Epinay-sur-Seine : mis en
œuvre les ateliers conçus dans
les sessions d'accompagnement

- à Aulnay-sous-Bois : les
professionnels formés vont
intégrer les concepts,
techniques et outils découverts
en ateliers dans le cadre de leur
accompagnement des
personnes âgées à domicile

Sommaire :

Le CODES 93 investi dans une politique qualité et d'évaluation de ses programmes et pratiques professionnelles	4
Indications méthodologiques - Choix évaluatifs du CODES 93	5
Une démarche de diagnostic continue et partagée.....	6
Une stratégie partenariale et une mobilisation des professionnels favorable aux actions.....	7
Une dynamique de pilotage et de suivi favorable au projet - complémentarité et légitimité des ressources humaines investies.....	7
Déploiement d'une communication conforme aux exigences qualité	9
Ingénierie pédagogique	11
Moyens, outils, supports mis à disposition des stagiaires	13
Des activités réalisées conformes au prévisionnel : demies-journées de formations animées auprès de professionnels	14
Des professionnels stagiaires satisfaits	17
Des objectifs pédagogiques majoritairement atteints avec des axes à renforcer	19
Annexe. Préprogramme d'intervention – Programme prévisionnel.....	22
Annexe. Charte de déontologie du CODES 93	23
Annexe. Outil d'évaluation sommative.....	27
Questionnaire de satisfaction et d'acquisition perçue	27
Annexe. Fiche de suivi	30

Le CODES 93 investi dans une politique qualité et d'évaluation de ses programmes et pratiques professionnelles

Le CODES 93 considère le processus qualité comme une démarche globale et continue, volontaire, valorisante qui permet l'évolution positive des pratiques professionnelles. Le processus évaluation/qualité représente en lui-même une force : mobilisation des acteurs autour d'un objet et but commun et développement des capacités d'analyse. Pour cela, évaluation et qualité doivent prendre sens pour chaque individu : appropriation des enjeux, des objectifs, des méthodes et outils.

4/29

▪ Démarche qualité spécifique au domaine de la promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention

Le CODES 93 s'inscrit depuis 2009 dans une démarche qualité spécifique aux associations de promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention. Il mène un processus d'amélioration continue de la qualité avec pour support à l'auto-analyse deux outils :

- ✓ le guide de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé – INPES ;
- ✓ le guide de la Fédération Nationale d'Education pour la Santé – FNES.

▪ Démarche qualité pour l'offre du CODES 93

Le CODES 93 veille au respect des critères qualité définis par le Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Il est référencé au DATADOCK. Il met donc en œuvre les six critères qualité :

- 1 : l'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé
- 2 : l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics
- 3 : l'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement de l'offre de formation
- 4 : la qualification professionnelle et la formation continue du personnel en charge des formations
- 5 : les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- 6 : la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

Trois temps et formes d'évaluation :

▪ En amont de l'action : l'évaluation diagnostique et prédictive

- ✓ Vérifier l'adéquation des candidats aux objectifs pédagogiques de l'action.
- ✓ Mieux connaître les candidats, leurs profils, leurs besoins, leurs attentes, et ainsi adapter au plus juste l'offre.
- ✓ Valider les prérequis nécessaires.

▪ Tout au long de l'action : l'évaluation formative

- ✓ Elle accompagne stagiaires et professionnels dans les apprentissages.
- ✓ Méthodologiquement, la forme de l'évaluation formative est en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

▪ A la fin de l'action : l'évaluation sommative

Les offres d'intervention et de formation du CODES 93 comportent systématiquement deux évaluations de fin d'action :

- ✓ Une évaluation de satisfaction
- ✓ Une évaluation des acquis perçus par les stagiaires

Indications méthodologiques - Choix évaluatifs du CODES 93

Objets évaluatifs		Objectifs évaluatifs	Questions évaluatives	Critères d'évaluation
« Evaluation de process us »	Evaluation diagnostique et prédictive	Evaluer la démarche de diagnostic ayant conduit à l'action	Dans quelle mesure les besoins, attentes, demandes ont-ils été identifiés ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période d'identification ▪ Source de données ▪ Outils de recueil
			Dans quelle mesure le diagnostic a-t-il associé les différents acteurs ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs impliqués : types, nombres, atouts
		Analyser les stratégies partenariales	Dans quelle mesure les partenariats ont-ils contribué au projet ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature de partenariats ▪ Types de partenaires ▪ Atouts et limites
		Evaluer la mobilisation des professionnels	Dans quelle mesure la mobilisation des professionnels a-t-elle contribué au projet ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et type de professionnels mobilisés ▪ Nature de la mobilisation ▪ Atouts et limites
		Evaluer la dynamique de pilotage et de suivi du projet	Dans quelle mesure le pilotage et le suivi du projet est-il assuré par une personne légitime et repérée ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonction, légitimité du professionnel référent du projet ▪ Outils de pilotage et de suivi
			Dans quelle mesure la communication interne et externe est-elle organisée ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils (supports) et vecteurs de communication
			Dans quelle mesure la planification a-t-elle été respectée ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification prévisionnelle / réalisation effective des actions
			Dans quelle mesure les ressources humaines mobilisées ont-elles favorisé la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnels mobilisés : qualification, fonction, nombre, atouts
« Evaluation de l'activité »		Evaluer les activités réalisées	Dans quelle mesure l'activité produite est-elle concordante avec l'activité prévisionnelle ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume et type d'activités réalisées ▪ Si différentiel avec le prévisionnel : justification
« Evaluation des résultats »	Evaluation formative et sommative	Evaluer la satisfaction des stagiaires	En cours et en fin de programme, dans quelle mesure les stagiaires sont-ils satisfaits des composantes de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré de satisfaction global
		Evaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques	Dans quelle mesure chaque objectif pédagogique est-il atteint ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'atteinte perçue par chaque stagiaire de chaque objectif pédagogique

Une démarche de diagnostic continue et partagée

Il y a intégration dans le projet : des enjeux, des contextes, des besoins spécifiques des populations cibles.

Les interventions de ce programme ont été élaborées à l'issue d'une phase de diagnostic réalisée en multi-partenariat. Elles ont également été ajustées en continue - tout au long du déploiement du programme car des ajustements sont nécessaires en continue pour s'adapter à la progression des professionnels, à leurs besoins, leurs attentes, leurs demandes.

6/29

La phase de diagnostic est réalisée en plusieurs étapes - à toutes les phases de vie du projet :

- ✓ En amont de la réponse à l'appel à projet / appel d'offre
- ✓ Tout au long du déploiement du programme du CODES 93
- ✓ Lors des animations des formations avec les professionnels
- ✓ A la fin de chaque action de formation
- ✓ A la fin de la mise en œuvre du programme

Cette phase de diagnostic comporte plusieurs axes - s'inscrit dans le temps – mobilise activement les professionnels du CODES 93 et les partenaires

Une première phase d'analyse réalisée par le CODES 93 :

- Analyse des politiques publiques de santé publique à l'échelle nationale, régionale, locale,
- Analyse des priorités en éducation pour la santé définie par les institutions (Agence Régionale de Santé Ile-de-France, Conseils Départementaux, MILDECA...)
- Analyse des besoins professionnels en lien avec l'éducation nutritionnelle
- Le CODES 93 s'est également appuyé sur son expérience 3 années de déploiement du projet auprès des professionnels d'Epina-sur-Seine et d'Aulnay-sous-Bois

Une deuxième phase d'analyse réalisée par le CODES 93 en multi-partenariat :

- **La co-construction d'un programme adapté** aux besoins, attentes, demandes des professionnels : le CODES 93 a travaillé en étroite collaboration avec les professionnels des deux villes, dont les coordinatrices Atelier Santé Ville
- **L'analyse des besoins, attentes, demandes des professionnels de la ville d'Epina-sur-Seine et d'Aulnay-sous-Bois.**

Dates des réunions diagnostics avec les partenaires	Structures partenaires participantes	Professionnels participants	Fonction
19/06/2020	Epina-sur-Seine	Sylvie ROCHER	Coordinatrice Atelier Santé Ville
		Afeef DEHISSY	Adjointe à la coordinatrice Atelier Santé Ville
		Laurent BAUER	Directeur CODES 93
26/02/2020	Aulnay-sous-Bois	JEOUIT Khadija	Responsable du maintien à domicile
		JEGOUDEZ Isabelle	Coordinatrice ASV
		Laurent BAUER	Directeur CODES 93

Adaptation des objectifs pédagogiques, des contenus, des méthodes-techniques-outils pédagogiques en fonction des éléments diagnostiqués

Les résultats des différentes sources et phases d'évaluation sont pris en compte pour ajuster systématiquement les interventions et être ainsi au plus près des besoins.

Suite au diagnostic – ont été ciblés les thèmes de travail avec les professionnels :

- l'éducation nutritionnelle auprès des enfants en situation de handicap
- le développement des CPS
- le renforcement du rôle éducatif en santé des professionnels
- la méthodologie de projet
- l'animation d'ateliers d'éducation nutritionnelle auprès des jeunes 12-16 ans

7/29

Une stratégie partenariale et une mobilisation des professionnels favorable aux actions

Depuis 40 ans, le CODES 93 intervient auprès des populations, il forme et accompagne les professionnels en formation initiale et continue, en inter et en intra, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Ile-de-France. Fort de ses partenariats avec les structures sanitaires, sociales, médico-sociales, éducatives, il est légitimé dans ses pratiques professionnelles par ses pairs et par les financeurs.

Le partenariat avec les villes d'Epinaux-sur-Seine et d'Aulnay-sous-Bois a été développé il y a plusieurs années, et a permis de couvrir de nombreux services et professionnels de ces deux villes. Le support des deux Ateliers Santé Ville a été essentiel pour parvenir à développer ce partenariat, et à mobiliser les services et les professionnels des villes.

- **Les interventions du CODES 93 doivent s'intégrer dans les problématiques et les activités des professionnels des services. L'implication des professionnels en est une condition. Le CODES 93 ne se substitue en aucun cas au travail réalisé en interne mais au contraire le complète grâce à son expertise dans le domaine de l'éducation pour la santé.**
- **La mobilisation des professionnels est indispensable à l'atteinte des objectifs du programme déployé.**
- **Afin de favoriser la mobilisation par les professionnels :**
 - ✓ **Des réunions avec les équipes en amont, pendant et après l'animation des interventions**
- **Des transmissions systématiques au cours de sa mise en œuvre avec les référents**

Une dynamique de pilotage et de suivi favorable au projet - complémentarité et légitimité des ressources humaines investies

Mobilisation des ressources humaines : 2 professionnels du CODES 93 et les professionnels partenaires

Deux professionnels du CODES 93 sont investis dans ce projet afin de garantir la qualité de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme.

- **Le directeur du CODES 93** : spécialiste en promotion de la santé et en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social et éducatif ;

Expérience professionnelle : 20 années

Types et niveaux de diplômes : Master 2 Sciences du langage + Mastère Spécialisé gestion des établissements de santé

- **Une formatrice-consultante certifiée** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet, ingénierie de formation/pédagogique/d'évaluation, et en animation d'actions de formation ;

Expérience professionnelle : 11 années

Types et niveaux de diplômes : Master 2 Santé publique gestion et évaluation de programmes + certification Formatrice consultante

Une chargée de projet – diététicienne : spécialiste en nutrition humaine et en promotion de la santé

8/29

Répartition des missions dans le cadre du déploiement du programme

Ressources humaines mobilisées	Ingénierie de formation	Ingénierie pédagogique	Ingénierie d'évaluation	Gestion administrative et financière	Animation des formations	Coordination du programme	Logistique	Mobilisation des professionnels
Directeur CODES 93								
Chargée de projet – diététicienne								
Formatrice consultante CODES 93								

Une planification co-construite mais revue en raison de la crise sanitaire

- Le CODES 93 s'adapte au fonctionnement des deux services concernés afin de planifier les animations
- La programmation a été effectuée conjointement avec les responsables des services
- L'échéancier prévisionnel a été revu plusieurs fois en raison de la crise sanitaire

Des outils de pilotage, de suivi et de communication interne et externe conçus pour favoriser la mise en œuvre du projet

- Un **planning** a été coconstruit
- La **communication en interne** a été assurée principalement par les responsables des services des deux villes
- A chaque atelier, une **fiche d'émargement** a été signée par les professionnels stagiaires (Décret qualité)
- **Le CODES 93 a produit des référentiels d'intervention.** Ils contribuent également à assurer la qualité du pilotage, du suivi et de la communication autour des interventions
- **La communication entre le CODES 93 et les équipes a été maintenue tout au long de la mise en œuvre du programme, par l'intermédiaire des responsables des services**

Déploiement d'une communication conforme aux exigences qualité

9/29

Capacité du CODES 93 à communiquer sur son offre de formation

Afin d'assurer la communication de son offre, le CODES 93 s'est doté d'outils :

- Un site internet www.codes93.org
- Une présence active sur les réseaux sociaux, notamment Twitter
- Un catalogue de formation
- Un mailing
- Un réseau de professionnels qui assure des relais de communication

Capacité du CODES 93 à partager les résultats des évaluations avec les parties prenantes dans un processus d'amélioration continue

Le CODES 93 partage les résultats évaluatifs avec les parties prenantes dans un processus d'amélioration continue de son offre de formation :

- **Communication de bilan intermédiaire et de l'évaluation finale**

Ils sont transmis :

- aux financeurs
- aux intervenants externes investis
- aux partenaires

- **Communication du bilan annuel**

Enfin, un bilan synthétique annuel propre à l'activité de formation réalisée par le CODES 93 est désormais communiqué :

- aux membres de l'Assemblée Générale du CODES 93 ;
- aux administrateurs du CODES 93
- aux partenaires du CODES 93,
- plus largement via le site internet du CODES 93 : www.codes93.org

Communication des procédures d'admission et d'évaluation

Pour les offres de formation du CODES 93, en lien avec les « procédures à l'entrée et à la sortie », la **fiche programme¹** contient les informations suivantes :

- Procédures d'inscription
- Procédures de suivi²
- Procédures d'évaluation

Les **procédures d'admission et d'évaluation** sont également communiquées via :

- Le catalogue de l'offre de formation du CODES 93
- Le site internet du CODES 93

La **procédure d'évaluation**, conformément à la législation, est également mentionnée sur les documents :

- Transmis aux stagiaires avant leurs inscriptions définitives (fiche programme)
- Sur l'attestation de formation

¹ Confère annexe : la fiche programme

² Confère annexe : fiche de suivi

L'évaluation : un outil au service des apprenants et de leurs apprentissages

Les modalités d'évaluation sont conformes :

- aux exigences de la loi - article L.6353.1 - relative aux actions de formation : l'offre de formation du CODES 93 « prévoit les moyens permettant (...) d'en apprécier les résultats » ;
- à la circulaire DGEFP³ n° 2006-10 du 16 mars 2006, paragraphe 3.4 : « L'appréciation des résultats doit pouvoir se faire à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permette de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constituait l'objectif initial de l'action. Les procédures d'évaluation peuvent se concrétiser par des tests réguliers de contrôle de connaissances, des examens professionnels, des fiches d'évaluation ou des entretiens avec un jury professionnel. »

Le CODES 93 considère l'évaluation au-delà de l'aspect législatif. En effet, les apprenants sont accompagnés à devenir acteur de leurs évaluations, qu'ils s'en saisissent comme des outils au service de leurs apprentissages. Pour cela, l'évaluation doit prendre sens autant pour les stagiaires que pour les formateurs et les commanditaires : appropriation des enjeux, des objectifs, des méthodes et des outils.

En amont de l'action de formation : EVALUATION PREDICTIVE ET DIAGNOSTIQUE

En amont de l'action de formation, l'évaluation permet au CODES 93 de :

- Vérifier l'adéquation des candidats aux objectifs pédagogiques de l'action de formation
- Mieux connaître les stagiaires, leurs profils, leurs besoins, leurs attentes, et ainsi adapter au plus juste l'offre de formation
- Valider les prérequis nécessaires

Dans le cadre du déploiement de ce programme de formation à l'éducation nutritionnelle, au cours de l'année 2018/2019, il s'agissait de la continuité de l'année précédente. En effet, le programme a été mis en œuvre au sein des deux mêmes villes : Aulnay-sous-Bois et Epinay-sur-Seine. L'évaluation prédictive-diagnostic s'est alors basée sur :

- Le diagnostic réalisé par les coordinatrices des Ateliers santé villes ASV
- L'expérience du CODES 93 de mise en œuvre de l'année précédente au sein des deux mêmes villes

Tout au long de l'action de formation : EVALUATION FORMATIVE

Lors de la conception pédagogique des actions de formation, les évaluations formatives sont intégrées. Grâce aux évaluations formatives, chaque stagiaire peut suivre par lui-même et pour lui-même sa progression dans les apprentissages et le formateur peut réajuster son déroulé pédagogique en fonction des résultats obtenus.

Méthodologiquement, la forme de l'évaluation formative est en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

EVALUATION FORMATIVE	
Buts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer les niveaux d'apprentissage de chaque capacité visée au fur et à mesure du déroulement ▪ Identifier les difficultés des apprenants ▪ Apporter des ajustements si nécessaire au déroulé pédagogique

Dans le cadre de cette formation, il a été décidé de privilégier les temps de travail en sous-groupes et d'élaboration de projets et d'actions d'éducation nutritionnelle. Les évaluations formatives ont

³ Direction générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle : la cellule nationale du secrétariat d'Etat en charge de la formation professionnelle

donc consisté pour chaque sous-groupe à produire progressivement les bases de leurs projets, les bases de leurs actions, puis d'échanger tous ensemble à partir des productions.

Le formateur avait mis en place une progression pédagogique et les productions par chaque sous-groupe, au fur et à mesure de l'avancement de la formation, permettaient de valider les acquisitions et réajuster si nécessaire.

A la fin de l'action de formation : EVALUATION SOMMATIVE

11/29

EVALUATION SOMMATIVE	Les deux niveaux 1 et 2 sont évalués dans le cadre de l'offre de formation du CODES 93	
	EVALUATION DE SATISFACTION	EVALUATION DES ACQUIS
Selon le modèle de Kirkpatrick et Beech and Leather	Le niveau 1 : l'évaluation de satisfaction se situe au niveau de la « réaction immédiate ». La principale question traitée est « <i>Quelle perception les stagiaires ont-ils de la formation ?</i> » ;	Le niveau 2 : l'évaluation des acquis se situe au niveau des « apprentissages, impacts immédiats ». La principale question traitée est « <i>Ont-ils acquis les capacités visées lors de la formation ?</i> »
But	Apprécier le degré de satisfaction des stagiaires / Recueillir les opinions des stagiaires eux-mêmes sur l'action de formation	Mesurer les niveaux d'acquisition des stagiaires en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être comportementaux et cela en lien direct avec les objectifs pédagogiques de l'action de formation
Outils d'évaluation	Fiche d'évaluation de satisfaction : Questionnaire papier	Fiche d'évaluation des acquis : Questionnaire papier
Critères et indicateurs d'évaluation	Se référer au protocole d'évaluation - Critère 6 du décret qualité	Sont définis directement en lien avec les objectifs pédagogiques
Méthodes de passation des outils d'évaluation	Auto-administrée par chaque stagiaire A la fin de l'action de formation	Renseignée par chaque stagiaire à la fin de l'action de formation. Il s'agit d'une auto-évaluation des acquis. (A ce jour, l'offre de formation du CODES 93 n'est pas certifiante, l'évaluation sommative n'est pas réalisée par un jury externe)

Ingénierie pédagogique

Les méthodes pédagogiques en adéquation avec les valeurs et les principes défendus par le CODES93

Le CODES 93 place l'être humain au cœur des préoccupations et défend notamment :

- L'équité : ne pas augmenter les inégalités, et la justice sociale : l'égalité des droits et la solidarité collective ;
- L'auto-détermination : chacun est libre de faire des choix, d'entrer ou sortir d'une démarche ; pas d'utilisation de leviers comme la peur ou la contrainte, le jugement ou la stigmatisation ;
- La participation, l'expression : donner la possibilité aux groupes et à chacun de participer aux prises de décision, à l'élaboration de stratégies.

Défendre ces valeurs a des impacts sur les choix pédagogiques. Sont en effet privilégiés :

- La co-construction avec les individus ;
- La progression collective, par étapes, vers des objectifs partagés ;
- La coopération, la collaboration ;

- La valorisation de chacun dans le collectif : chacun dans sa diversité et sa complémentarité est essentiel pour constituer un groupe d'apprenants ; chacun au sein du groupe a besoin d'être reconnu.
- Les dynamiques de mutualisation ;
- Les méthodes actives ;
- Les démarches éducatives à partir des stagiaires : leurs représentations, leurs savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux.

La démarche du CODES 93 est centrée sur la personne et non sur la transmission de savoirs.

Le formateur/l'animateur se positionne comme un facilitateur, un accompagnateur, et non comme le détenteur du savoir.

Cela se traduit notamment par une posture professionnelle :

- Guider le raisonnement, amener les stagiaires à élaborer par eux-mêmes les réponses ;
- Accompagner à la fois chaque stagiaire et le groupe dans le processus d'apprentissage pour parcourir un chemin d'un point A vers un point B, chemin qui aura été coconstruit ;
- Tenir compte des intelligences multiples et donc diversifier les méthodes pédagogiques pour faciliter l'apprentissage de chacun dans un collectif ;
- Etre dans une posture d'écoute active et assertive,
- Veiller à être congruent ;
- Le groupe d'apprenants est considéré comme un levier à l'apprentissage pour chacun ;
- Instaurer et maintenir un climat favorable : confiance, sentiment d'appartenance, valorisation réciproque, cohésion ;
- Etre vigilant à la mise en sécurité de chacun dans le groupe, à donner place à chacun dans le collectif, aux dynamiques d'entraide, de soutien.

Les choix pédagogiques en adéquation avec les objectifs pédagogiques, les apprenants ciblés, les contraintes

	Adaptation des modalités pédagogiques
Description des modalités d'apprentissage	Chaque fiche programme indique les modalités d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inter ou intra ▪ Présentiel / A ce jour toutes les offres du CODES 93 sont réalisées en présentiel ▪ Nombre de stagiaires maximum ▪ Lieux en présentiel ▪ Méthodes pédagogiques privilégiées au cours de l'action
Les méthodes, les techniques et les outils pédagogiques sont définis au moment de la conception du déroulé pédagogique de chaque action, en fonction... :	
Adaptation des choix pédagogiques aux objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des objectifs pédagogiques à atteindre
Adaptation des choix pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Du nombre d'apprenants constituant le groupe ▪ Des intelligences multiples : diversification des méthodes pédagogiques tout au long de l'action de la formation ▪ De la composition du groupe d'apprenants : homogène ou hétérogène dans leurs types et niveaux d'étude, dans leurs expériences
Adaptation des choix pédagogiques aux contraintes organisationnelles, logistiques, budgétaires...	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des conditions matérielles (taille de la salle, disposition des chaises et des tables, matérielles informatiques disponibles sur place, ▪ Du coût de l'achat de certains outils pédagogiques ▪ De la durée de l'action

Des choix pédagogiques structurés dans des déroulés pédagogiques

Chaque actions est structuré selon le modèle ci-dessous :

Nom du Module	Nom de chaque Séquence	Durée (min)	Objectif pédagogique	Contenu	Méthode pédagogique	Technique pédagogique	Outil pédagogique	Evaluation Type	Evaluation Outil

13/29

Moyens, outils, supports mis à disposition des stagiaires

- Afin d'animer les interventions avec les professionnels, chaque ville partenaire a mis à disposition une salle différente :
 - ✓ Une salle au sein d'un Centre Social d'Epina-sur-Seine
 - ✓ Une salle au sein du service de Maintien à domicile d'Aulnay-sous-Bois
- Pour chaque action de formation, le CODES 93 produit et remet aux stagiaires des supports actualisés et adaptés.

Le CODES 93 a remis aux stagiaires :

- Dossiers documentaires : outils pédagogiques pour des travaux en sous-groupe
 - Fiches méthodologiques : outils pédagogiques - supports aux travaux
 - Fiche d'évaluation⁴
 - Diaporama support
 - Bibliographies
- Le CODES 93 possède un **centre ressources** qui dispose d'outils pédagogiques et d'ouvrages. Il est accessible aux stagiaires. Il est situé dans les locaux du CODES 93, au sein du campus de l'université Paris XIII Bobigny.
 - Pour chaque action, le CODES 93 met à disposition des professionnels des outils pédagogiques actualisés et adaptés. De manière non exhaustive, voici les techniques et outils pédagogiques utilisés au cours des formations :

⁴ Confère annexe : fiche d'évaluation sommative

Principaux objectifs pédagogiques	Techniques pédagogiques / outils pédagogiques utilisés
<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'équilibre alimentaire - Définir son rôle en tant qu'animateur d'éducation nutritionnelle - Définir les besoins et demandes du groupe (en animation) - Définir les déterminants de la santé - Expliquer les concepts et leur évolution : éducation pour la santé, éducation nutritionnelle, inégalités sociales de santé, compétences psychosociales... - Renforcer son empathie - Définir un outil pédagogique - Découvrir les outils pédagogiques d'éducation nutritionnelle - Découvrir des outils de renforcement des compétences psychosociales - Définir la participation – la santé communautaire - Identifier les différentes dimensions de la participation des populations et les étapes de la méthodologie en santé communautaire - Définir l'éthique en éducation pour la santé/éducation nutritionnelle - Renforcer son positionnement d'éducateur en santé - Définir un projet en éducation nutritionnelle - Expliquer les étapes de la méthodologie de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Photolangage - Blason - Diaporama - Brainstorming - Métaplan - Expression des émotions - Outils pédagogiques de renforcement des compétences psychosociales notamment tous les outils du « cartable des compétences » - Grilles d'analyse - Articles - Fiche projet - Un ensemble d'outils pédagogiques spécifiques à l'éducation nutritionnelle

Des activités réalisées conformes au prévisionnel : demies-journées de formations animées auprès de professionnels

FICHER DES STAGIAIRES AULNAY-SOUS-BOIS - GROUPE 1 27/10 ; 09/02 ; 10/02 ; 02/03 ; 16/03 ;					
	NOM (Anonymisé)	PRENOM (Anonymisé)	FONCTION	STRUCTURE	Journées de participation aux formations
1	F	V	Aide à domicile	MAD	✓
2	P	M	Aide à domicile	MAD	✓
3	B	I	Aide à domicile	MAD	✓
4	S	D	Aide à domicile	MAD	✓
5	R	MJ	Aide à domicile	MAD	✓
6	C	M	Aide à domicile	MAD	✓

FICHER DES STAGIAIRES AULNAY-SOUS-BOIS - GROUPE 2 06/04 ; 13/04 ; 04/05 ; 11/05 ; 15/06					
	NOM (Anonymisé)	PRENOM (Anonymisé)	FONCTION	STRUCTURE	Journées présence aux formations
1	H	N	Aide à domicile	MAD	✓
2	B	N	Aide à domicile	MAD	✓
3	K	E	Aide à domicile	MAD	✓
4	J	C	Aide à domicile	MAD	✓
5	D	M	Aide à domicile	MAD	✓
6	B	Z	Aide à domicile	MAD	✓

FICHER DES STAGIAIRES EPINAY-SUR-SEINE – session 1 25/05 et 28/05					
	NOM (Anonymisé)	PRENOM (Anonymisé)	FONCTION	STRUCTURE	Journées de participation aux formations
1	E	I	Animateur-trice	Centre social	✓
2	A-M	K	Animateur-trice	Centre social	✓
3	L	O	Animateur-trice	Centre social	✓
4	M	A	Animateur-trice	Centre social	✓
5	O	A	Animateur-trice	Centre social	✓
6	T	C	Animateur-trice	Centre social	✓
7	C	H	Animateur-trice	Centre social	✓
8	H	Z	Animateur-trice	Centre social	✓
9	D	L	Animateur-trice	Centre social	✓
10	S	I	Animateur-trice	Centre social	✓

FICHER DES STAGIAIRES EPINAY-SUR-SEINE – session 2 08/06 et 15/06					
	NOM (Anonymisé)	PRENOM (Anonymisé)	FONCTION	STRUCTURE	Journées de participation aux formations
1	M	R	Responsable	Pôle Social	✓
2	H	M	Médecin retraitée		✓
3	N	C	Directrice	Multi-accueil	✓
4	L	M	Formateur	CSC Econdeaux	✓
5	F	F	animateur	CSC Econdeaux	✓
6	K	A	animateur	CSC Econdeaux	✓
7	B	H	Formatrice	SFMAD	✓
8	D	T	Coordinatrice	AFBE	✓

Principaux objectifs pédagogiques des actions de formation

Des adaptations « sur mesure » ont été réalisées en fonction des groupes

- Définir l'équilibre alimentaire
- Définir son rôle en tant qu'animateur d'éducation nutritionnel
- Définir les besoins et demandes du groupe (en animation)
- Définir les déterminants de la santé
- Expliquer les concepts et leur évolution : éducation pour la santé, éducation nutritionnelle, inégalités sociales de santé, compétences psychosociales...
- Renforcer son empathie
- Définir un outil pédagogique
- Découvrir les outils pédagogiques d'éducation nutritionnelle
- Découvrir des outils de renforcement des compétences psychosociales
- Définir la participation – la santé communautaire
- Identifier les différentes dimensions de la participation des populations et les étapes de la méthodologie en santé communautaire
- Définir l'éthique en éducation pour la santé/éducation nutritionnelle
- Renforcer son positionnement d'éducateur en santé
- Définir un projet en éducation nutritionnelle
- Expliquer les étapes de la méthodologie de projet

Des professionnels stagiaires satisfaits

La première partie de l'évaluation sommative consiste en une évaluation de satisfaction⁵.

A la fin de la formation, chaque stagiaire renseigne à l'écrit, individuellement et de manière nominative, une fiche d'évaluation. Ci-dessous, les résultats :

17/29

GROUPE 1 – AULNAY-SOUS-BOIS (7 professionnels répondant à l'évaluation sommative)				
Quel est votre degré de satisfaction :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
	<i>(en nombre de stagiaires répondant)</i>			
▪ De manière globale ?	7			
▪ De l'animation ?	7			
▪ Des échanges/discussions au cours de la formation ?	7			
▪ Du climat au sein du groupe ?	7			
▪ Des conditions matérielles ?	6	1		
▪ De la durée ?	6	1		

GROUPE 2 – AULNAY-SOUS-BOIS (5 professionnels répondant à l'évaluation sommative)				
Quel est votre degré de satisfaction :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
	<i>(en nombre de stagiaires répondant)</i>			
▪ De manière globale ?	4	1		
▪ De l'animation ?	5			
▪ Des échanges/discussions au cours de la formation ?	5			
▪ Du climat au sein du groupe ?	5			
▪ Des conditions matérielles ?	4	1		
▪ De la durée ?	4	1		

GROUPE 1 - EPINAY-SUR-SEINE (professionnels répondant à l'évaluation sommative)				
Quel est votre degré de satisfaction :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
	<i>(en nombre de stagiaires répondant)</i>			
▪ De manière globale ?	9	2		
▪ De l'animation ?	8	3		
▪ Des échanges/discussions au cours de la formation ?	6	5		
▪ Du climat au sein du groupe ?	7	4		
▪ Des conditions matérielles ?	7	4		
▪ De la durée ?	7	4		

⁵ Confère annexe : fiche d'évaluation sommative

GROUPE 2 - EPINAY-SUR-SEINE
(9 professionnels répondant à l'évaluation sommative)

Quel est votre degré de satisfaction :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
	<i>(en nombre de stagiaires répondant)</i>			
▪ De manière globale ?	9			
▪ De l'animation ?	6	3		
▪ Des échanges/discussions au cours de la formation ?	7	2		
▪ Du climat au sein du groupe ?	8	1		
▪ Des conditions matérielles ?	5	4		
▪ De la durée ?	7	1	1	

18/29

Voici les commentaires libres exprimés à l'écrit par les professionnels stagiaires :

- La formatrice est formidable
- Tres bonne formatrice
- Super bonne formation
- Tres interessant et tres constructif
- Tres bien
- Manque un peu d'interaction/ de dynamique
- Contenu interessant, bonne intervention
- Tres bonne ambiance
- Tres bon groupe
- Tres bonne formatrice
- C'était plus interessant car on a participé
- Tres interessant
- Tres bien
- Seance riche en idées et outils d'animation
- Tres pertinent et instructif
- Tres satisfaisant pertinent et instructif
- Distribuer des outils a chaque personne
- Des outils tres complets
- Mise en situation d'animation

Des objectifs pédagogiques majoritairement atteints avec des axes à renforcer

La deuxième partie de l'évaluation sommative⁶ consiste en une auto-évaluation des acquis directement reliée aux objectifs pédagogiques de la formation.

A la fin de la formation, chaque stagiaire renseigne à l'écrit, individuellement et de manière nominative, la fiche d'évaluation.

Ci-dessous, le degré d'atteinte perçue de chaque objectif pédagogique :

19/29

Voici les résultats de l'auto-évaluation des capacités acquises :

Sur l'échelle, en couleur verte, est indiqué le degré d'acquisition perçue par le professionnel stagiaire
0 = pas du tout acquis / 5 = complètement acquis

GROUPE 1 – AULNAY-SOUS-BOIS						
« A l'issue de l'intervention, vous sentez-vous capable de... »	0	1	2	3	4	5
▪ Promouvoir le bien vieillir auprès des personnes âgées					2	5
▪ Détecter une pathologie nutritionnelle chez la personne âgée					2	5
▪ Donner des conseils aux personnes âgées et leur entourage					1	6

GROUPE 2 – AULNAY-SOUS-BOIS						
« A l'issue de l'intervention, vous sentez-vous capable de... »	0	1	2	3	4	5
▪ Promouvoir le bien vieillir auprès des personnes âgées						5
▪ Détecter une pathologie nutritionnelle chez la personne âgée						5
▪ Donner des conseils aux personnes âgées et leur entourage						5

⁶ Confère annexe : fiche d'évaluation sommative

GROUPE 1 – EPINAY-SUR-SEINE						
« A l'issue de l'intervention, vous sentez-vous capable de.... »	0	1	2	3	4	5
▪ Définir les composantes de l'animation				2	5	1
▪ Animer une séquence d'éducation nutritionnelle				1	4	3
▪ Utiliser les outils présentés					5	3

GROUPE 2 – EPINAY-SUR-SEINE						
« A l'issue de l'intervention, vous sentez-vous capable de.... »	0	1	2	3	4	5
▪ Définir les composantes de l'animation				2	4	2
▪ Animer une séquence d'éducation nutritionnelle			1	1	5	1
▪ Utiliser les outils présentés				1	4	3

Annexe. Préprogramme d'intervention – Programme prévisionnel

22/29

PROGRAMME D'INTERVENTION « développement des compétences des professionnels et renforcement des pratiques en éducation nutritionnelle » ANNEE 2020	
Titre	« développement des compétences des professionnels et renforcement des pratiques en éducation nutritionnelle »
Finalité	Améliorer la santé nutritionnelle des habitants de la Seine-Saint-Denis
Objectif de l'action	Renforcer les compétences des professionnels de santé, du social et de l'éducation, en éducation nutritionnelle et en méthodologie de projet
Principaux objectifs pédagogiques	<p>Acquisition de capacités : Savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer la place de l'outil d'éducation nutritionnelle / techniques d'animation dans un programme ▪ Expliquer les différents usages des outils d'éducation nutritionnelle ▪ Expliquer les différents types d'outils d'éducation nutritionnelle ▪ Expliquer les différents concepts/les différentes dimensions en lien avec la nutrition ▪ Expliquer les étapes de la méthodologie de projet <p>Acquisition de capacités : Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser des outils d'éducation nutritionnelle ▪ Découvrir et apprendre à utiliser des outils d'éducation nutritionnelle ▪ Intégrer ses connaissances dans les animations ▪ Utiliser des techniques d'animation <p>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se positionner en tant qu'animateur dans un atelier
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte d'outils et de techniques d'animation ▪ Apports de connaissances en nutrition ▪ Méthodologie de projet : théorie et pratique
Populations cibles	professionnels de santé, du social et de l'éducation
Structures cibles	Associations, services de l'Etat et des collectivités territoriales
Organisation – durée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque atelier est d'une durée de 2h00 à 4h00 ▪ Au total, six ateliers sont réalisés au sein de chaque structure cible
Prérequis	
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes actives (interrogative, découverte...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des professionnels, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Modalités/Lieu	Intra
Professionnels intervenants	Formateur Directeur -CODES 93
Nombre de participants	Groupe constitué de 8 à 12 personnes
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours d'atelier : auto-évaluation formative ▪ A la fin de chaque module : évaluation de satisfaction ▪ A la fin de l'action : Evaluation de satisfaction + Auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	Fiche d'émargement à chaque séance
Financement	Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Indication complémentaire	En fonction des besoins identifiés au sein de chaque structure partenaire, des ajustements sont envisageables
Contact	Laurent BAUER : directeur du CODES 93 Téléphone : 01.48.38.73.97 Courriel : laurent.bauer@codes93.org

Annexe. Charte de déontologie du CODES 93

CHARTRE DE DEONTOLOGIE Comité départemental d'éducation pour la santé de la Seine-Saint-Denis - CODES 93

23/29

INTRODUCTION

En tant qu'organisme associatif d'actions de terrain et de formation initiale et continue, dans le secteur de la promotion de la santé, le CODES 93 - Comité départemental d'éducation pour la santé de la Seine-Saint-Denis - s'inscrit dans des valeurs et des principes qui régissent les pratiques de l'ensemble des professionnels internes et externes mobilisés, notamment :

- les directeurs dans le cadre des activités de gestion, management, recherche de financement, encadrement des salariés ;
- les chargés de projets dans le cadre des actions d'éducation pour la santé en direction des populations ;
- les formateurs dans le cadre des actions de formation initiale et continue.

Cette charte fait référence aux principes éthiques qui gèrent et guident les actions du CODES 93, actions dont la finalité commune est l'amélioration de la santé des populations.

Elle se fonde sur deux textes :

- la Charte d'Ottawa – 1986 ;
- le Code de déontologie du métier de formateur et de formatrice - Philippe Meirieu – 2012.

La charte de déontologie engage tous les membres du CODES 93, elle est le fondement éthique de leurs pratiques professionnelles. Elle se doit d'être connue, reconnue, signée et respectée.

Son but est d'établir un cadre protégeant les professionnels formés, les populations participant aux actions du CODES 93, mais aussi les chargés de projets, les formateurs, la direction et les personnes associées.

PARTIE I. RESPECT DES VALEURS DE LA PROMOTION DE LA SANTE

Le CODES 93, et chacun des professionnels internes et externes qu'il mobilise dans le cadre de ses activités, défendent sept principes éthiques essentiels qui se réfèrent aux valeurs de la promotion de la santé⁷ :

- **Approche globale et positive de la santé** : la diversité des déterminants de la santé est reconnue et doit être prise en compte (génétiques, psychologiques, sociaux, culturels, économiques, politiques, géographiques et environnementaux);

⁷ Référence à la Charte d'Ottawa cosignée en 1986 par les représentants de plus de 50 pays, à l'occasion de la première conférence internationale de promotion et d'éducation pour la santé

- **Équité** : l'éducation pour la santé doit être proposée à tous. Elle doit s'efforcer de ne pas augmenter les inégalités sociales de santé et, au mieux, contribuer à les réduire. Elle s'inscrit dans une perspective de **justice sociale** ;
- **Impartialité** : chaque personne engagée dans une démarche d'éducation pour la santé doit être traitée dans le strict respect du principe de **non-jugement**, notamment quant à son identité culturelle, son mode de vie, son orientation sexuelle, son appartenance idéologique, ses croyances spirituelles, ses pratiques en santé et ses prises de risque ;
- **Justice sociale** : l'égalité des droits et la solidarité collective sont à inscrire dans la démarche d'éducation pour la santé ;
- **Auto-détermination** : la personne peut librement choisir d'entrer ou non dans une démarche d'éducation pour la santé. Elle peut la quitter quand elle le souhaite ;
- **Participation** : l'intérêt des personnes – et de leur entourage – est pris en compte et les méthodes leur permettent d'être véritablement acteurs dans la démarche d'éducation pour la santé et non plus seulement « bénéficiaires ». Ainsi, la **démarche éducative est centrée sur la personne** et non sur la transmission de savoirs ou de compétences ; elle se construit avec la personne. Au niveau collectif, la participation directe et l'expression des usagers-citoyens doivent accroître le partage de la décision notamment en ce qui concerne le choix des valeurs et des enjeux prioritaires ;
- **Responsabilité partagée** : la personne ne peut être tenue pour seule responsable ni de sa santé ni de ses comportements de santé.

PARTIE II. RESPECT DE BONNES PRATIQUES

Le CODES 93, et chacun des professionnels internes et externes qu'il mobilise dans le cadre de ses activités, défendent des pratiques professionnelles de qualité dans le cadre de ses actions⁸ :

LE PROFESSIONNEL DOIT CONSIDERER CHAQUE APPRENANT COMME UN SUJET

- Le professionnel doit reconnaître chacun des apprenants dans sa singularité : son histoire, ses représentations, ses valeurs, ses stratégies d'apprentissage, ses acquis et ses projet
- Le professionnel ne doit jamais enfermer quiconque dans une identité indépassable : il doit lui permettre d'explorer, de découvrir et de s'engager vers d'autres possibles.
- Le professionnel doit parier sur l'éducabilité de tous et ne jamais assigner quiconque à l'échec.
- Le professionnel doit rendre possible, identifier et valoriser les apprentissages de chacun ; à travers les tâches réalisées, il doit l'aider à repérer les objectifs atteints et les progrès effectués.
- Le professionnel doit permettre à la personne d'échapper aux relations d'emprise et de séduction par l'organisation systématique d'une réflexion métacognitive sur les situations d'apprentissage. Il doit toujours amener l'apprenant à se demander : qu'est-ce-que j'ai fait ? Qu'est-ce-que j'ai appris et comment ?
- Le professionnel doit promouvoir l'expression de chacun et éviter toute forme d'humiliation, d'agression ou d'exclusion ; pour cela le professionnel doit, en particulier, garantir à chacun le droit au tâtonnement et à l'erreur.

⁸ Référence au Code de déontologie du métier de professionnel et de formatrice - Philippe Meirieu - novembre 2012

- Le professionnel doit, à travers tous ses comportements, lier en permanence bienveillance et exigence à l'égard de tous.
- Le professionnel doit respecter et faire respecter l'intégrité morale et physique de toute personne à chaque instant.

LE PROFESSIONNEL DOIT ETRE LE GARANT DE LA STRUCTURATION DU COLLECTIF APPRENANT

- Le professionnel doit expliciter le cadre de l'intervention, ses exigences et les objectifs pédagogiques.
- Le professionnel doit présenter les modalités indispensables au bon déroulement du travail collectif, permettre leur appropriation et leur éventuelle adaptation en fonction des contraintes qui pourraient émerger.
- Le professionnel doit veiller à mettre en place les méthodes de travail permettant à chacun d'effectuer les opérations mentales requises par les apprentissages ; il doit faire en sorte que les modes de regroupement choisis servent les objectifs visés.
- Le professionnel doit recentrer systématiquement le groupe sur l'acte d'apprendre afin que les relations interpersonnelles, les réseaux psychosociaux et les affects n'entravent pas la dynamique de formation.
- Le professionnel doit s'attacher à formuler les consignes nécessaires au bon déroulement du travail avec la plus grande clarté et précision, en vérifiant leur assimilation par tous.
- Le professionnel doit s'astreindre à respecter lui-même les règles sociales qui s'appliquent aux apprenants.

25/29

LE PROFESSIONNEL DOIT INTERROGER EN PERMANENCE LES SAVOIRS QU'IL TRANSMET ET LES METHODES QU'IL UTILISE

- Le professionnel est responsable de la pertinence des savoirs transmis. A ce titre, il s'assure de la validité des contenus et garantit ainsi la qualité de l'intervention.
- Le professionnel doit s'inscrire lui-même dans une dynamique permanente de formation: veille professionnelle, actualisation de ses connaissances, maintien et développement de ses compétences. Pour cela, le professionnel doit régulièrement suivre des formations, s'impliquer dans un réseau d'échanges de pratiques et participer à des manifestations scientifiques correspondantes aux savoirs qu'il transmet et aux méthodes qu'il utilise.
- Le professionnel doit être conscient des limites de ses propres savoirs et les reconnaître face aux apprenants. Il doit rechercher les informations dont il ne dispose pas et être capable de renvoyer l'apprenant à d'autres sources de savoir que lui-même.
- Le professionnel doit faire preuve d'impartialité dans la transmission des savoirs, dans l'animation des groupes, et dans les évaluations qu'il effectue. Il doit s'interdire toute forme de propagande et présenter, sur les questions problématiques, les différentes options de la manière la plus exhaustive possible.
Le professionnel doit rechercher et élaborer les méthodes pédagogiques les plus adaptées afin de permettre aux apprenants de comprendre et d'assimiler les savoirs transmis.
- Le professionnel doit construire des évaluations qui permettent à l'apprenant de se situer dans ses apprentissages et de progresser en identifiant ce qu'il a appris, le chemin parcouru et ce qu'il lui reste à apprendre.
- Le professionnel doit expliciter et respecter son positionnement institutionnel; il doit confronter les acquisitions des apprenants au cahier des charges fixé par l'institution pour laquelle il intervient.

PARTIE III. RESPECT DES LOIS

- Connaître et appliquer les lois et règlements.
- Etre en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.

PARTIE III. ENGAGEMENT

26/29

Nom.....

Prénom.....

Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé et s'engage à respecter cette charte »

Date.....

Annexe. Outil d'évaluation sommative

FORMATION « EDUCATION NUTRITIONNELLE »

CODES 93

Questionnaire de satisfaction et d'acquisition perçue

Afin d'évaluer l'action de formation dans laquelle vous avez été investis, nous vous invitons à compléter ce questionnaire et donner votre avis. (Veuillez cocher la case correspondante à votre choix).

Votre degré de satisfaction

Quel est votre degré de satisfaction :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
▪ De manière globale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ De l'animation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Des échanges/discussions au cours de la formation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Du climat au sein du groupe ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Des conditions matérielles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ De la durée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre niveau perçu d'acquisition

Au cours de l'intervention, vous avez pu acquérir des capacités.

D'après vous, entre 0 et 5, l'action de formation vous a t'elle permise d'acquérir les capacités ci-dessous ?

Cocher sur l'échelle votre réponse : 0 = pas du tout acquis / 5 = complètement acquis

28/29

« A l'issue de l'intervention, vous sentez-vous capable de.... »	0	1	2	3	4	5

Vos propositions pour d'autres actions de formation

Souhaiteriez-vous participer à d'autres actions de formation ?

Oui

Non

Je ne sais pas

29/29

Et si oui, quel(s) thème(s) de santé vous intéresseraient ?

.....
.....
.....
.....

Vos remarques libres - Suggestions

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je vous remercie.

Annexe. Fiche de suivi

FICHE D'EMARGEMENT

Intitulé de l'action de formation :

.....

Lieu de l'action : DATE :

30/29

Prénom & nom de chaque stagiaire	Adresse courriel	Fonction et structure	Signature matin	Signature Après-midi
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
FORMATEUR INTERVENANT				

Signature et cachet de l'organisme de formation